morceaux de Schumann et petites suites de Claude Debussy.

Notre excellent Club Symphonique, que dirige M. Albert Duforest, accompagnera les « Sévignettes ».

Au jardin des enfants

C'est, comme nous l'avons annoncé, au Jardin des Enfants, rue Fin-de-la-Guerre, qu'auront lieu, dans l'après-midi de dimanche, les démonstrations d'Education physique.

Cinq hectares d'un terrain parfaitement nivelé, permettront aux exécutants, des évolutions faciles, et aux spectateurs, qui seront nombreux, une circulation aisée.

L'exposition d'enseignement technique

Cette exposition, installée dans les vastes locaux de l'Institut Sévigné, rue des Ursulines, constituera l'une des attractions les plus intéressantes de ces deux journées du Congrès.

La distinguée et aimable directrice de l'Institut Sévigné a bien voulu nous donner un avant-goût de cette manifestation de travail et d'art, en nous guidant dans les salles d'études.

Nous dirons bientôt ce que les visiteurs pourront admirer dans l'exposition.

Les prochaines fêtes du Quartier des Francs

Ainsi que nous l'avons annoncé, des fêtes importantes se dérouleront dans le quartier des Francs, au mois d'août prochain.

Ces fêtes ont été placées sous le patronage de l'Administration municipale de Tourcoing, et sous la présidence d'honneur de MM. Lainbrecht, adjoint au maire, conseiller municipal du quartier, et Bieufait-Lemaire, industriel, rue d'Anvers.

Une Commission des fêtes a été nommée, afin que ses membres puissent préparer un programme qui attirera l'affluence dans ce quartier, les 15, 16 et 17 août, pour la fête totaine, et le 24 août, jour du cortège et d'une fête musicale.

Cette Commission ne négligera aucun détail pour le succès de ces festivités. Son bureau est composé ainsi qu'il suit : MM. Albert Delannoy, président; Paul Maréchal, conseiller général du canton, vice-président; René Baert, secrétaire; Henri Dhalluin, trésorier; Jules Vandewèghe, secrétaire-adjoint.

Des collecteurs, nommés par le Comité, prendront note des adhésions à ces fêtes. Le Comité espère que les habitants du quartier leur réserveront le meilleur accueil.

MORT D'UN MUTILÉ DE GUERRE. — Le Conseil d'administration du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons fait part de la mort de M. Jules Desmarchelier, membre du Groupe, décoré de la croix de guerre, décédé mardi en son domicile, 1, rue de la Malcense, des suites de maladie contractée au cours des hostilités. M. Desmarchelier était âgé de 51 ans. Ses funérailles auront lieu demain, vendredi, à 9 h. 15, en l'église Notre-Dame.

La Commission du Groupe des Mutilés fait un pressant appel auprès des camarades du défunt pour qu'ils assistent nombreux à ces funérailles.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. Vidanges par machine à vapeur. — Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

CERCLE DES SOUS-OFFICIERS. — La réunion trimestrielle obligatoire aura lieu, sous la présidence d'honneur de M. Malfait-Six, le lundi 7 juillet, à 19 h. 30, au siège, Grand'Place, 18.

Les sociétaires ayant à émettre des vœux, ou ayant des questions à discuter en assemblée générale, sont priés de vouloir bien les adresser au président jusqu'au 5 juillet, dernier délai; toutes lettres arrivant après cette date, seront considérées comme nulles.

MEUBLEZ-VOUS chez Maes, 48, r. Motte. 53802

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Les médaillés du travail et les employés du Peignage Flouris (rue Charles-Wattine, de la Société Anonyme Lorthiois frères, ainsi que MM. Lorthiois) ont tenu, en une réunion intime et cordiale, à rendre un vif témoignage de sympathie au directeur, M. Emile Henrick, qui vient de quitter cet établissement après 35 ans de présence.

Cette réunion improvisée a confirmé l'union entre les patrons et leur collaborateur de cette usine.

TENTURES, Sièges, Cattez, 15, Pl. Ch.-Roussel.

A LA FEDERATION AMICALE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE. — Groupe des quartiers du Sacré-Cœur. — Tirage de la tombola. — Comme nous l'avions annoncé, la Commission du Groupe des Anciens Combattants des quartiers du Sacré-Cœur, a procédé, mardi soir, 1er juillet, à 7 h., dans la salle du Cinéma, Au Palais d'Eté, au tirage de la tombola offerte aux membres du Groupe, ayant assisté à la remise officielle du Fanion, qui eut lieu dimanche dernier, 29 juin.

Voici la liste des numéros gagnants par ordre de tirage:

353 212 206 148 131 203 300 174 259 308 321
23 285 312 69 364 141 135 21 2 439 306 261
117 119 246 24 145 379 365 252 57 224 122
171 198 407 47 326 412 180 45 87 371 162
262 103 190 242 333 142 160 168 66 100 219
274 254 152 229

Rappelons pour terminer que la distribution des lots a lieu tous les jours jusqu'au dimanche 6 juillet, au siège du Groupe, 70, rue de Calais, contre remise de la convocation portant le numéro.

QUINCAILLERIE-SERRURERIE-OUTILLAGE. — Tous articles de ménage de bâtiments. Fournitures industrielles. **Jean Richmond et C°,** succ° de Paul Six, Place de la République, Tourcoing. — Livraisons rapides à domicile. Gros assortiments. (Téléph. 68 et 6.87). 63355

L'UNION des COMMERÇANTS DU BLANC-SEAU (rive droite), rappelle que la réunion du Comité aura lieu le vendredi 4 juillet, à 19 h. 30 précises, au siège. A l'ordre du jour: Elaboration du programme des fêtes qui auront lieu le 6, 7 et 8 septembre.

SPLENDID-CINÉ. Un clou sensationnel : 635430 « LES OMBRES EN RELIEF »

UNE FILLETTE LEGEREMENT BLESEE PAR UNE AUTO. — Rue des Anges, une automobile conduite par M. Pierre Delabousse, négociant, demeurant rue de Roubaix, 33, a tamponné et renversé une fillette, Céline Demay, âgée de 10 ans, habitant chez ses parents, rue d'Anvers, 73. La fillette a reçu les soins de M. le docteur Vienne, qui a relevé des égratignures aux genoux et une contusion à la lèvre inférieure, puis a été reconduite à son domicile, par l'auteur de l'accident.

COLLISION ENTRE VOITURE ET AUTO. — Rue Carnot, une voiture conduite par Alphonse Naert, âgé de 23 ans, au service de M. Jacques Despretz, rue de Roubaix, 150, en passant sur un rail, a dérapé et a tamponné une auto en stationnement, appartenant à M. Six, rue du Château, 66. Il en est résulté des dégâts matériels à l'automobile.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE DISPARITION. — Mme Germaine Vamborre, demeurant baraquement 5, Grand'Place, est revenue déclarer à la police que son mari, M. Arthur Vamborre, 40 ans, tisserand, à la Filature du Nord, à Wasquehal, avait quitté le domicile conjugal le 29 juin, à 19 h., en déclarant qu'il ne reviendrait plus. La police a ouvert une enquête.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Demain vendredi 4 juillet, à 19 h. 30, à la Mairie.

A l'ordre du jour: Hospice: Comptes et budgets de 1923-24-25; Bureau de bienfaisance: Comptes et budgets de 1923-24-25; Comptabilité communale: Compte administratif du maire pour l'année 1923; Comptes du Receveur municipal pour l'année 1923; Chapitres additionnels au budget de 1924; Budget primitif de 1925; Cimetière communal: maison du fossoyeur-concierge; Questions diverses.

A huis-clos, questions d'assistance.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez MM. Lorthiois frères, M. Henri Roussel, 67 ans, batteur de bourres, a été piqué par un chardon à l'annulaire gauche,

La mort de M. Florimond Leplat

(Photo Planque)

M. FLORIMOND LEPLAT

Nous avons annoncé que M. Florimond Leplat, doyen des membres de la Musique municipale était décédé, lundi soir, à l'âge de 73 ans. Nous publions aujourd'hui la photogravure du défunt. Ses funérailles auront lieu demain vendredi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Germain.

MORT D'UN ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL. — Nous apprenons le décès, survenu subitement, de M. Aug. Lehoucq, âgé de 76 ans, demeurant rue de Lille, 148. Le défunt avait été conseiller municipal de 1908 à 1912.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

SUCCES DE LA NEUVILLOISE. — La société de gymnastique La Neuvilloise a obtenu dimanche dernier, au concours de Liévin, un brillant succès. Grâce à son moniteur-chef, M. Arthur Fournier, elle s'est classée parmi les meilleures sociétés de notre région. Elle a obtenu le 3e prix d'excellence, 1re division, catégorie de 20 gymnastes, et le 3e prix mouvements d'ensemble sans engins, et plusieurs prix individuels. Parmi ces derniers, figure le 8e prix des Vétérans, obtenu par M. Fournier, moniteur. D'autre part, la société féminine La Neuvilloise, s'est distinguée au concours de Roubaix pour son ballet où elle s'est classée 1re, malgré sa formation récente et grâce à l'énergie et aux efforts de son moniteur, M. Vandenbrouck. La Municipalité de Neuville offre, à cet effet, à ces vaillants gymnastes, une réception qui aura lieu rue de Tourcoing, limite de Neuville, à 19 h., pour se rendre à la Mairie, où un vin d'honneur leur sera offert

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Mardi, à 11 heures, a été célébré, en l'église Saint-Martin, à Croix, le mariage de Mlle Marcelle Desbonnets, fille de Mme Desbonnets, avec M. André Nollet, fils de M. et Mme Louis Nollet-Curré, de Roubaix.

M. l'abbé Staelen, vicaire, célébra la messe. M. l'abbé Decock, curé de la paroisse, reçut le consentement des jeunes époux et prononça une allocution dans laquelle il rappela les glorieuses citations obtenues dans l'aviation par M. Nollet, qui lui valurent la croix de guerre avec palme. Il souligna également la belle conduite de la sœur du marié, Mlle Nollet, qui, durant l'occupation, coopéra au journal « L'Oiseau de France ».

MM. les chanoines Dutoit, secrétaire général de l'Université catholique de Lille; Tillie, directeur de l'Institut Technique Roubaisien; les abbés Durand et Dutilleul se trouvaient dans les stalles.

CHAUFFAGE IDÉAL, 51, rue de la Gare, Rx.

LILLE

Une Section du Journalisme aux Facultés catholiques de Lille

A la rentrée de novembre 1924, une section spéciale sera ouverte aux Facultés Catholiques de Lille à l'effet de préparer directement à leur future profession les jeunes gens qui se destinent à la carrière du journalisme. Ceux-ci y trouveront la formation intellectuelle, morale et religieuse indispensable à ceux qui doivent jouer le rôle d'éducateurs du public, et aussi l'initiation spéciale à la profession du publiciste.

Programme et sanction des études. — Les études sont mises en concordance avec celles de la faculté de droit afin que les élèves de la section puissent prétendre, s'ils sont bacheliers, à la licence en droit. Ils pourront aussi préparer les certificats de la licence ès-lettres. Néanmoins les étudiants qui ne s'inscrivent pas à une faculté recevront des enseignements et exercices de la section une formation complète en vue de leur future carrière.

La culture générale fera l'objet exclusif de la première année, seule ouverte en novembre 1924.

Une deuxième année sera consacrée à un complément de formation générale et à une initiation déjà spéciale, à des conférences, exercices et stages relatifs à la rédaction d'un journal. A la suite de cette année les élèves obtiennent un certificat du premier degré qui attestera chez eux des aptitudes suffisantes à la profession de journaliste.

La troisième année complètera la culture générale, continuera à la rédaction et sera consacrée plus spécialement à des conférences et exercices se rapportant à l'administration d'un journal, d'une revue ou d'une entreprise de publicité.

Le diplôme supérieur sera réservé aux élèves qui réussiront aux examens de sortie.

Conditions d'admission. — Les élèves doivent être agréés par M. le vice-recteur. Les jeunes gens non pourvus du baccalauréat ou du brevet supérieur doivent subir un examen d'admission.

Droits de scolarité. — Les élèves de la section acquittent les mêmes droits que les étudiants de l'Université (carte d'étudiant 10 fr., droit de bibliothèque, 20 fr.) et en outre un droit de scolarité de 500 fr., sauf réduction ou dispense accordée par M. le vice-recteur.

Logement et pension. — Les élèves de la section sont admis dans les maisons de famille dans les mêmes conditions que les étudiants de l'Université.

Bourses. — Des bourses permettant de couvrir les frais de scolarité et de pension, pendant l'année académique, dans une maison de famille, seront mises au concours pour l'année 1924-1925 (le prospectus du concours est envoyé sur demande).

La bourse est de 3.500 fr. par an. Les boursiers ne sont en aucun cas dispensés des frais de scolarité (550 fr.) et doivent prendre leur pension dans une maison de famille (environ 2.800 francs en y comprenant éclairage, chauffage et menus frais).

Les boursiers s'engagent au sortir de la section à collaborer pendant cinq ans à un journal agréé par la direction de la section. Si avant ce délai ils quittaient la profession ou passaient au service d'un journal non agréé, ils devraient restituer les sommes qui leur ont été versées, à raison d'un cinquième par an, défalcation faite d'un cinquième pour chaque année passée dans les conditions requises.

LA REVUE DU 14 JUILLET aura lieu comme les années précédentes sur la place de la République, à moins que le soleil n'étant trop cuisant, l'état-major du corps d'armée ne la décommande.

Me GAYET, ELU BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS. — L'Ordre des avocats au barreau de Lille, réuni en assemblée générale, a procédé à l'élection d'un bâtonnier en remplacement de Me Balavoine dont le mandat venait d'expirer.

Au second tour, Me Marcel Gayet a été élu pour l'année judiciaire 1924-25.

MÈRES DE FAMILLE

soucieuses de la santé des vôtres, n'oubliez pas que toutes confitures de fruit, additionnées de

CRÈME YOGHOURT LACTELLA

constituent un délicieux dessert, assurent l'aseptie de l'intestin, et empêchent l'urticaire.

En vente dans ses 500 dépôts de Lille, Roubaix, Tourcoing et toutes pharmacies 63211

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — **Œuvre de l'Adoration Nocturne.** — Le salut précédant la Nuit d'Adoration aura lieu le samedi 5 juillet, à 21 h., en l'église du Sacré-Cœur. Les confrères du Saint-Sacrement sont instamment priés d'y assister.

— **Paroisse Saint-Martin.** — Demain vendredi, 4 juillet, à 6 h., exposition du Saint-Sacrement. Messes depuis 5 h. 30 jusque 8 h. 30. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée à l'autel du Sacré-Cœur. Le soir, à 6 h. 30, salut et sermon.

— **Paroisse Sainte-Elisabeth.** — Le vendredi 4 juillet, à 8 h., salut avec instruction.

— **Paroisse du Sacré-Cœur.** — Demain vendredi, 4 juillet, à 2 0h., salut avec sermon.

— **Paroisse Saint-Jean-Baptiste.** — Le vendredi 4 juillet, exposition du Très-Saint-Sacrement, de 6 à 8 h. 30. A 6 h., messe avec chants; à 7 h., messe solennelle; à 8 h., messe avec chants; le soir, à 7 h. 30, salut solennel.

— **Paroisse du Saint-Sépulcre.** — Aujourd'hui, jeudi 3 juillet, fête du Cœur-Eucharistique de Jésus. Confessions à 4 h. 30. Le vendredi 4 juillet, à 7 h., messe de communion générale avec chants par la Chorale du Sacré-Cœur. Le matin, Adoration de 6 à 8 h. 30 et le soir à partir de 14 h. A 7 h. 45, salut solennel avec chants par la Chorale Sainte-Claire, et sermon par M. l'abbé Laforge.

— **Paroisse du Très-Saint-Rédempteur.** — Le vendredi 4 juillet, exposition du Très-Saint-Sacrement depuis 6 h., jusque 7 h. 30. Le soir, à 7 h. 30, salut avec sermon et amende honorable.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Grande-Harmonie.** — Vendredi 4 juillet, à 20 h. 15, répétition générale. Programme du 6 juillet, au Parc Barbieux.

Orphéon des Anciens Combattants. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, répétition et inscriptions pour le voyage d'Ostende, à la Maison des Fabricants.

Amicale des contremaîtres de filatures de laines peignées. — Réunion dimanche, 6 juillet, à 10 h. 30, angle des rues Buffon et de la Vigne.

WATTRELOS. — **Comité d'direction.** — Aujourd'hui, à 19 h. 30, réunion générale du Comité, au siège, Café Lambrecht, Grand'Place.

Union Chorale. — Ce soir jeudi, répétition à 19 h. 30, chez M. Lecomte-Duhamel, Grand'Place.

TOURCOING. — **336me Section des Prévoyants de l'Avenir (Blanc-Seau).** — Tous les sociétaires sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu le dimanche 6 juillet, de 10 à 12 h., au « Café du 9me Hussards ». Communications très importantes.

Eruptions de la Peau

Le Remède D.D.D., le plus fameux de tous les remèdes pour la peau, appliqué directement sur le mal, fera disparaître ces affections de la peau qui ont rendu votre vie misérable. Ces insupportables démangeaisons, brûlures et gênes disparaîtront par la magie de ce remède. Il a guéri beaucoup de cas d'Eczéma, Boutons, Dartres, Eruptions, Urticaire, Croûtes, Coupures, Ecorchures, et vous guérira aussi. Essayez-le aujourd'hui même. Chez tous les pharmaciens à 3 fr. 40 le flacon. Ou envoi contre mandat de 4 frs. de Scott, 38 Rue du Mont Thabor, Paris. Remède D.D.D.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — **Square Pierre-Destombes.** — Voici le programme du concert public qui sera donné par la « Concordia-Harmonie » le jeudi 3 juillet, de 20 h. 30 à 22 h. 30, au square Pierre-Destombes, rue Pierre-de-Roubaix :

Première partie. — 1. Allegro militaire (X.); 2. « Le Chemineau », fantaisie (Leroux), solistes : MM. H. Rappelet et A. Drieu; 3. « Le Rhône et la Saône », polka pour deux pistons (Roussel) : solistes, MM. A. Drieu et E. Harimekoucke; 4. « Valse intermède » (Montagne).

Deuxième partie. — 5. « Marche héroïque » (Saint-Saëns), soliste : M. J. Verdoucq; 6. « Les Saltimbanques », fantaisie (Ganne); 7. Farandole provençale (Chaulier).

CROIX. — **Concerts d'été.** — Aujourd'hui, jeudi 3 juillet, Grand'Place, concert par la Musique municipale, qui exécutera le programme suivant :

« La Sirène », allegro, de Allier; « Les Cloches de Corneville », de Planquette; Quinzième air varié pour basse (soliste, M. Emile Degezèle); « Indianola », fox-trot, de Diodet; « Les Patineurs », grande valse, de Waldteufel; Fantaisie sur « Carmen », de Bizet.

— Aujourd'hui également, place de la Liberté, concert par l'Harmonie Mutuelle du Crêt-Croix, qui exécutera le programme suivant : Allegro militaire; « Au Pays lorrain », fantaisie (G. Balay); « L'Ebloui-sante », caprice mazurka, de E. Moret, exécuté par dix clarinettes; Rapsodie, de L. Manoère; Défilé, de X....

TOURCOING. — **Concert public par l'Harmonie du Blanc-Seau.** — Le samedi 5 juillet, à 19 h. 30, place du Blanc-Seau, un concert public sera donné par l'Harmonie du Blanc-Seau, sous la direction de M. A. Guillaume. En voici le programme : Allegro militaire (A. Ruelle); « Navarette », ouverture (Ch. Eustace); « Tanit », polka pour flûte, soliste : Gaston Desplechin (G. Coquelin); « Thilda », fantaisie; Bouquet de mélodies, valse (M. Bléger); « Joyeux retour », marche (H. Féyat).

TOURCOING. — **Splendid-Ciné** (Tél. 14.40). Matinée, 15 h.; soirée, 20 h. 15. Jack Holt, Agnès Ayres dans **L'effroi du vice. Les Jeux olympiques de Paris.** Bébé Daniels dans **Après le triomphe. Les avatars de Charley,** comique. 375

T. S. F.

— **Concert Radio-Paris** du jeudi 3 juillet. — 16 h. 45 : Radio-concert avec le concours de Mlle Lemesle : 1. Fantaisie (L. Couperin); 2. Agnès, dame galante, flûte (H. Février); 3. Marine (Lalo), chant, Mlle Lemesle; 4. Sous la blanche lune, violon (L. Coeqériaux); 5. Barcarolle, flûte (P. Gaubert); 6. Monologue dit par Radiolo; 7. Etude en mi majeur, piano (Chopin); 8. Romance, violon (Messager); 9. Invitation au voyage (Duparc), chant, Mlle Lemesle; 10. Petite pièce, flûte (Georges Hue); 11. Pièce en trois sortes de mouvements, piano (Couperin); 12. Sérénade, violon (H. Maréchal); 13. Les Berceaux (G. Fauré), chant, Mlle Lemesle; 14. En Bretagne (René-Baton).

17 h. 45 : Cours de clôture des cotons (Havre, Liverpool et Alexandrie); ouverture et dernier cours de New-York. Communiqué Havas. Premiers résultats des courses. Extraits de la presse. Chronique féminine, par Radiolette.

18 h. : Fin de l'émission.

Tour Eiffel. — Emissions radiotéléphoniques du jeudi 3 juillet, de 18 h. 15 à 19 h. 15. — Radio-concert. Programme: Marine, de Lalo; Au loin, de Schumann, par M. Benbaroche; Sérénade, de Paul-Silva Hérard, par Mme Chastel; Air ancien, de X. Rouchini, par Mlle Bidegaray de Campoëna; le Pas d'arme du roi Jean, de Saint-Saëns, par M. Benbaroche; Séguedille, d'Albeniz; Sarabande et Menuet, de Marais; Légende, de P. Fiévet, par Mlle Bidegaray de Campoëna; les Trois soleils, de Schubert, par M. Benbaroche.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 2 juillet 1924

1re affaires. — **Mœurs à Lys-lez-Lannoy**

Parent, de Lys-lez-Lannoy, est condamné pour attentat aux mœurs à 5 ans de réclusion. Il est, en outre, déchu de la puissance paternelle.

2e affaire. — **Le drame du Chat Noir, à Somain**

Dans la nuit du 19 au 20 avril 1924, vers une heure 30, quatre jeunes gens, après avoir consommé dans plusieurs cabarets de Somain voulurent entrer de force dans un café portant l'enseigne du Chat Noir et tenue par Joseph Gabette, âgé de 37 ans.

Gabette tira sur eux quatre coups de revolver. L'un des jeunes gens, Barbot, succomba presqu'aussitôt et un autre, Delcambre, mourut le lendemain. Gabette prétend avoir agi en état de légitime défense. Il est acquitté.

Pourquoi l'affaire de Merville a-t-elle encore été remise?

Nous avons relaté hier, que l'affaire Bouchez était une fois de plus retirée du rôle des Assises du Nord. L'affaire était, en effet, indiquée pour les audiences des 7, 8 et 9 juillet.

Bouchez ayant vu son pourvoi rejeté le 12 mai, a fait alors produire un certain nombre de certificats médicaux tendant à le faire passer pour fou et le président des Assises, M. Guérin a désigné trois experts de Paris pour procéder à son examen mental.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 2 juillet 1924

Présidence de M. Foucart

— **Indésirable.** — M. Désiré Carette, 28 ans, est condamné à dix jours d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

VOTRE MIROIR, MADAME, vous sera favorable si votre délicat visage est un fervent de la merveilleuse **Reine des Crèmes** de **J. Lesquendieu.** En vente partout. 63509

NORD

MOUVEMENT JUDICIAIRE. — M. Blédel, juge au tribunal de première instance de Douai, est nommé juge au tribunal de première instance de Lille.

DRAMATIQUE SUICIDE A OISY. — Au cours d'une crise de neurasthénie, Mme Britten, 26 ans, s'est jetée, avec son petit garçon, âgé de 5 ans, dans le puits de son habitation. Quand on parvint à eux, ils avaient cessé de vivre.

PAS-DE-CALAIS

RIXE MORTELLE A ERVILLERS. — Au cours d'une beuverie, à laquelle se trouvaient plusieurs Russes, une discussion s'éleva parmi les ivrognes. L'un d'eux, Mamisiéstary s'armant d'un couteau en porta un coup violent dans la poitrine de Rosdosbucko, qui, atteint au cœur, tomba foudroyé. Le meurtrier a été arrêté.

LA VIE SPORTIVE

GRANDE COURSE CYCLISTE

Tourcoing = Dunkerque = et retour =

QUATRIÈME ANNÉE — 180 KILOMÈTRES

ORGANISÉE PAR LE *VÉLO-CLUB TOURQUENNOIS* — Dimanche 6 juillet — AVEC le CONCOURS DU *JOURNAL DE ROUBAIX*

5,000 fr. de prix en espèces. — 1,000 fr. au premier

CHALLENGE DES FRANCS (Valeur 1.000 francs) — **COUPE DU *JOURNAL DE ROUBAIX***

LA CLOTURE DES ENGAGEMENTS

C'est ce soir, jeudi 3 juillet, à minuit, qui seront clos les engagements pour la grande épreuve du « Vélo-Club Tourquennois » et du « Journal de Roubaix ».

Retardataires, pressez-vous! Envoyez votre adhésion à M. David Deruyter, trésorier du V.C.T., 43, rue d'Anvers (4 fr. dossard compris).

Bien spécifier le nom du Club que vous représentez dans le « Challenge des Francs », et la « Coupe du « Journal de Roubaix ». Ceci est indispensable car toute qualification ultérieure sera strictement refusée.

L'ORGANISATION

Commissaire général: M. Adrien Moerman, président d'honneur du V.C.T.

Délégués de l'U. V. F.: MM. Verhelle, délégué régional; Van Waterloo, consul, et Bossut, vice-consul, désignés par le Comité du Nord de l'U.V.F.

Opérations de départ: MM. E. Delcroix et Deruyter, assistés des membres du V.C.T.

Starter: M. Emile Delcroix. — **Juges à l'arrivée:** M. Verhelle, assisté de M. Delcroix.

LES CONTROLES

Linselles: Contrôle volant assuré par MM. Laleur et Vanbervliet, assistés des membres de la Pédale Linselloise.

Quesnoy-sur-Deûle: Contrôleur, M. Vienne.

Pérenchies: Contrôle volant sous la direction de M. Knockaert, assisté des membres du Cyclo-Club de Pérenchies.

Armentières: Contrôle volant, MM. Debats et Verplanque.

Bailleul: Contrôle volant, A l'Epi d'Or.

Cassel: Contrôle volant, M. Ghoris.

Bergues: Contrôle volant, M. Bertheloot.

Dunkerque: Contrôle fixe, neutralisation et départ assurés par M. Gauthier, chef délégué de l'U.V.F. Ravitaillement sous la direction de M. Cordier, place Jean-Bart. Les membres de sociétés La Courageuse et Bicycle Club prêteront leur concours à ces opérations.

Avis aux coureurs. — Bien réclamer la fiche de contrôle à la porte de Furnes. Vingt minutes de neutralisation sont prévues pour le ravitaillement place Jean-Bart. Présenter la fiche d'arrivée au contrôle de la porte de Bergues, pour le retour.

Retour. — Même trajet qu'à l'aller jusqu'à Frelinghien.

Frelinghien. — Contrôle volant, par M. Knockaert.

Comines. — Contrôle fixe et signature sous la direction de MM. Jean-Marie Sigier et Deleschaud, assistés des membres du Progrès Vélocipédique Cominois.

Haluin. — Contrôle volant, chez M. Musch, assuré par MM. Maret et Windels.

Neuville-en-Ferrain. — Contrôle volant, M. Voreux, assisté des membres de l'Etoile Neuvilloise.

Tourcoing. — Arrivée Stade de l'U.S.T. Juge, M. Verhelle, assisté de MM. Van Waterloo, Bossut et Delcroix et des chronométreur du V.C.T. et de l'U.S.T.

Nous donnerons demain matin, la carte du parcours.

CYCLISME

LA DISTRIBUTION DES PRIX DU « CIRCUIT FRANCO-BELGE DU « JOURNAL DE ROUBAIX ». — Les coureurs qui n'ont pas encore retiré leurs prix, peuvent se présenter à la Caisse du « Journal de Roubaix », 71, Grand'Rue, de 8 à 12 h., et de 14 à 18 h. Les sommes qui leur reviennent leur seront remises sur présentation de leur licence.

Les Jeux olympiques

COMMENT SE DÉROULERA la cérémonie solennelle d'ouverture

M. DOUMERGUE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE Y ASSISTERA

Voici le programme officiel de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, qui sera célébrée samedi après-midi, au Stade de Colombes :

La cérémonie se déroulera en présence du Président de la République, du président et membres du Conseil des ministres, des présidents du Sénat et de la Chambre des députés,

GÉO ANDRÉ

l'athlète français qui prêtera le serment olympique

du président du Conseil municipal de Paris, du président du Conseil général de la Seine, des maréchaux de France, des ministres plénipotentiaires, des membres du Comité international olympique, du Comité olympique français, des présidents des Fédérations internationales.

S. A. le prince de Galles, le prince Henry d'Angleterre, le prince régent de Roumanie et la princesse de Serbie, le shah de Perse, le ras Taffari et leurs suites seront présents.

Quatre musiques militaires se feront entendre : Garde Républicaine, 31e et 46e régiment d'infanterie et 21e colonial.

Les « Crick-Sicks », de Tourcoing (125 exécutants), la Chorale des Instituteurs de Prague chanteront les chœurs prévus dans le protocole (700 exécutants). Avant l'arrivée des autorités, les chœurs chanteront « Le Triomphe de l'Athlète », d'Alexandre Georges.

A 15 heures, M. Doumergue, qui doit proclamer l'ouverture des Jeux, sera reçu à l'entrée du Stade par M. le baron Pierre de Coubertin, président du C.I.O., et par M. le comte Clary, président du C.O.F. Les deux Comités conduiront le chef de l'Etat à la tribune d'honneur.

Le défilé

A 15 h. 20, le cortège des athlètes se mettra en route et pénétrera sur le Stade par la porte Marathon. Les quarante-cinq délégations seront disposées dans l'ordre alphabétique français, savoir : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Haïti, Hollande, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Turquie, Uruguay, Yougo-Slavie.

En tête de chaque délégation, en tenue uniforme, marchera un athlète portant sur un panonceau le nom du pays. Cet athlète sera suivi de son drapeau. Intervalle de vingt mètres entre deux délégations.

En pénétrant sur la piste du stade, le cortège fera un changement de direction à droite et effectuera le tour de la piste en cendrée. Chaque contingent viendra se ranger sur la pelouse centrale, à son emplacement respectif.

En passant devant la division présidentielle de la tribune d'honneur, les porte-drapeaux salueront du drapeau et les porte-panonceaux tourneront leur enseigne face aux personnages de cette enceinte.

L'ouverture des Jeux

Le défilé terminé, et toutes les délégations ayant pris leur place respetcive sur la pelouse centrale, en colonnes par deux face à la tribune d'honneur, les porte-panonceaux en avant et sur le même alignement, les porte-drapeaux formant une seconde ligne et devant les athlètes, la cérémonie d'ouverture des Jeux sera célébrée.

Les membres du C.I.O. et du C.O.F. se placeront en demi-cercle devant la tribune présidentielle.

M. le comte Clary s'avancera et lira un bref discours qu'il terminera en demandant au Président de la République française de vouloir bien proclamer l'ouverture des Jeux.

Le Président de la République prononcera alors les paroles suivantes :

« Je proclame l'ouverture des Jeux olympiques de Paris, célébrant la VIIIe Olympiade de l'ère moderne. »

Aussitôt, et en même temps, une sonnerie de trompettes se fera entendre, le canon tonnera et un lâcher de pigeons aura lieu pendant que le drapeau olympique — blanc aux cinq anneaux symboliques — sera hissé au sommet du mât olympique.

Puis, les chœurs chanteront la « Marche héroïque », de Saint-Saëns.

Le serment des athlètes

Les porte-drapeaux se détacheront alors de leurs délégations et viendront se ranger en demi-cercle devant la tribune présidentielle.

L'athlète français Géo André, porte-drapeau de la nation française, organisatrice des Jeux olympiques de 1924, s'avancera au pied de la tribune présidentielle, tenant en mains le drapeau français et, entouré par les porteurs de tous les autres drapeaux nationaux, prononcera à haute voix le serment suivant, auquel tous les athlètes s'associeront en levant le bras droit :

« Nous jurons que nous nous présentons aux Jeux olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et la gloire du sport. »

Les chœurs chanteront le « Chœur de Saint-Sébastien », de Claude Debussy, pendant que les porte-drapeaux regagneront leurs délégations.

Après l'exécution de ce chœur, le cortège se remettra en marche, effectuant le tour de la piste en cendrée et sortira du Stade par la porte Marathon.

La cérémonie sera terminée, les Jeux pourront commencer.

TIR

LA TROISIEME JOURNEE DU TIR DE CHASSE

Versailles, 2 juillet. — Cette troisième journée a commencé à 9 h., par le tir coup simple par équipe de 4 tireurs. Chaque équipe a 40 coups à tirer et le maximum des points, 200.

Huit nations sont engagées pour cette épreuve: Suède, Belgique, Finlande, Angleterre, Etats-Unis, Hongrie, Tchéco-Slovaquie, France. A 9 h. 30 la France déclarait forfait.

A 11 h. 45, 15 tireurs ont terminé leur tir. Le classement, à la fin de la matinée est le suivant: Suède, 114 points; Finlande, 102; Norvège, 79; Etats-Unis, 78; Angleterre, 72; Hongrie, 51; Tchéco-Slovaquie, 33.

A 14 h., trois tireurs de chaque équipe ayant terminé leur tir, le classement est le suivant : Norvège, 122 points; Suède, 114; Etats-Unis, 110; Angleterre, 104; Finlande, 102; Hongrie, 74.

Miskala, de l'équipe tchécoslovaquie, ne s'étant pas présenté à son tour de tir, la Tchéco-Slovaquie se trouve éliminée.

A 16 h., le classement est le suivant : 1er Norvège, 160 points; 2e Suède, 154; 3e Etats-Unis, 148; 4e Angleterre, 136; 5e Finlande, 130; 6e Hongrie, 97; 7e Tchéco-Slovaquie, forfait.

Aujourd'hui, aura lieu l'épreuve de tir sur cerf courant par équipes de 5 tireurs (Coups double.)

ESCRIME

Paris, 2 juillet. — Cet après-midi, se disputa la deuxième demi-finale du Tournoi Olympique d'Escrime, (fleuret individuel). On ne signale aucun forfait. Les poules sont ainsi établies:

1re poule: Vandenhume (Belgique), Courtrot (France), d'Andrade (Portugal), Montgomery (Grande-Bretagne); Belgaro (Espagne), Ettinger (Autriche).

2e poule: Crahay (Belgique), Ducret (France), Querros (Portugal), Seligmann (Grande-Bretagne), Osiier (Danemarck), Calman (Etats-Unis).

3e poule: De de Beukelaer (Belgique), Cattiau (France), Lorentzen (Norvège), Larras (Argentine), Berthelsen (Danemarck), Mendi (Uruguay).

Ces épreuves ont permis de se qualifier pour la troisième demi-finale:

1re poule: Delgado (Espagne), Eisenger, Coutrot, Van Damme.

2e poule: Seligmann (Angleterre), Ducret (France), Calman (Etats-Unis) et Osiier (Danem